

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## UOB : la prime à la créativité et la gestion rigoureuse

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

**C**OMMENT passer d'un tableau à la limite apocalyptique (ce sont les mots, bien que jugés trop forts, de Mesmin-Noël Soumah, le recteur de l'Université Omar-Bongo) à un écosystème universitaire presque optimal ? C'est la question à laquelle le 7e conseil d'administration de l'UOB a tenté hier de répondre. Pour relancer la mécanique au sein de l'UOB, et aussi des autres institutions, il va falloir être imaginatif, a expliqué le ministre de l'Enseignement supérieur, Hervé Ndom Essingone. "Le Premier ministre a demandé de lui transmettre des budgets réalistes qui tiennent compte

des ressources actuelles. Nous savons qu'il faut élaborer un plan de redressement et tenir compte de certains paramètres. C'est vrai qu'il faut de l'argent pour refondre l'UOB, mais il y a des éléments de relance qui n'ont pas d'incidence financière. Il faut donc être créatif et imaginatif parce que l'Université Omar-Bongo souffre d'une image qu'il convient d'améliorer". Une image dépeinte quelques minutes auparavant par le recteur. "Il y a un déficit de personnels d'encadrement, administratifs, entre autres. L'investissement dans la construction de nouveaux bâtiments et leur réhabilitation est déficient tout en ayant des répercussions sur les enseignants et les étudiants. Les dotations en moyens roulants sont absentes. Quant



Hervé Ndom Essingone lors du conseil d'administration de l'UOB.

à l'insécurité et ses corollaires de vol et d'agressions, elle n'est que la conséquence de la porosité de la barrière et de l'absence d'une police universitaire. Tout ceci permet de comprendre et de relativiser certaines critiques infondées

envers l'administration", avait déclaré le recteur Mesmin-Noël Soumah. Ce nouveau conseil d'administration, s'il a étalé les maux qui affligent la plus grande université du pays, a révélé qu'elle doit être le point

de départ d'une révolution positive dans l'enseignement supérieur gabonais. Pour en finir avec la question des années interminables ou le problème des étudiants en attente de soutenance.

## Justice : les cuvées 2021-2023 des magistrats et greffiers ont reçu leurs toges



Photo: SNN

PMM  
Libreville/Gabon

**L**ES magistrats et greffiers issus des promotions 2021, 2022 et 2023 de l'École nationale de magistrature (ENM) ont récemment reçu des toges d'audience des mains d'Arlette Mermoz Ntsame Zeng, directeur général des Affaires civiles au ministère de la Justice. Cette remise de toges intervient à la suite de la suspension de la grève pour trois mois par le Syndicat national des magistrats du Gabon (Synamag). Cette dotation en toges d'audience des magistrats fait, en effet, partie des points inscrits dans le cahier

de revendications dudit Syndicat. De même que le statut portant carrière des magistrats, la régularisation des situations administratives (en cours), les dotations en véhicules de fonction déjà livrés à la majorité des ayants droit... Il s'agit donc ici d'une avancée significative pour les différentes parties. À savoir le gouvernement et les partenaires sociaux réunis autour du président de la Transition, Brice Clotaire Oligui Nguema, qui a rappelé aux magistrats, à l'occasion de sa rencontre le 26 septembre dernier au palais du Bord de mer avec le corps judiciaire, l'importance d'honorer et de servir avec fidélité la patrie.

## Au CNOU, tracer une nouvelle route

S.A.M.  
Libreville/Gabon

**L**E 3e conseil d'administration du Centre national des œuvres universitaires (CNOU), qui s'est tenu mardi dans l'enceinte de l'UOB, a laissé poindre chez le ministre de l'Enseignement supérieur, Hervé Ndom Essingone, le directeur général du CNOU, Jean-Noël Eya Ndong, comme chez chaque participant, la volonté de redynamiser cette entité. Les dernières années l'ayant laissé dans une situation exsangue. Mais pour y parvenir, il faudra remplacer de nombreux rouages du système. La comptabilité du Centre, qui navigue entre écritures publiques et privées (la présentation et la validation du rapport financier des exercices 2016 à 2020 ont été réalisées avec le cabinet Deloitte, ndlr) est un point qui va nécessiter des ajustements. Alors que cela partait d'une volonté de trouver notamment d'autres sources de financement, la signature des protocoles et autres conventions avec les centres de formation professionnelle l'ont fait sortir du



Photo: Idriss Ichola

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Hervé Ndom Essingone, au sortir du 3e conseil d'administration du CNOU.

périmètre universitaire. Ajoutant d'autres charges pendant que le budget se réduisait au fil des années. "Personne (ministère, centres de formation professionnelle et CNOU, ndlr) ne semble avoir pris la mesure du problème", a expliqué hier le ministre Ndom Essingone. Qui estime que certaines conventions devraient être revues pour soulager le CNOU. S'il n'a pas été étonné d'entendre qu'une partie du budget pour la période 2022-2023 (environ 2,5 milliards de francs, soit près de la moitié des financements) n'a toujours pas été décaissée,

le ministre de l'Enseignement supérieur a espéré de meilleures procédures pour le futur. Les agents du ministère des Finances se laissant aller à quelques facéties, a rapporté le directeur général Jean-Noël Eya Ndong. Du coup, ce conseil d'administration a mis en exergue les points prioritaires pour relancer la machine dès le futur exercice. La réouverture des campus qui sont fermés depuis longtemps, l'acquisition d'une meilleure logistique, les centres médicaux de l'UOB ou l'USTM qui doivent être mieux équipés, etc., constitueront les prochains chantiers.